

Denis Cristol : “L’IA s’invite, non sans risques, dans la formation des fonctionnaires”

Denis Cristol

En quelques semaines, ChatGPT a conquis plus de 100 millions d'utilisateurs, du jamais vu. Un an plus tard, Open AI a lancé sur le marché des *chatbots* à personnaliser. Il existe déjà 3 millions de *bots* spécialisés sur une variété d'usages et de fonctions sur la boutique de l'éditeur. La formation ne fait pas exception : en un clic à partir d'un sommaire de livre ou du synopsis d'une formation, l'IA met en forme et en images un support de cours. Une variété d'usages s'invente en ce moment-même et à grande vitesse, sans avoir besoin d'être codeur ou expert informatique.

L'IA est en train de transformer le monde de l'éducation et de la formation, et les fonctionnaires ne font pas exception. L'IA peut être utilisée pour améliorer l'efficacité de la formation des fonctionnaires en fournissant des outils d'apprentissage personnalisés et en aidant les formateurs à identifier les lacunes dans les compétences des apprenants, grâce à des suivis en ligne. Les fonctionnaires peuvent également utiliser l'IA en situation de travail pour améliorer leur propre apprentissage, en utilisant des outils tels que les *chatbots* pour répondre à leurs questions et les assistants virtuels pour les aider à trouver des ressources pertinentes.

Si l'IA fonctionne comme une prothèse qui fait à la place de l'agent, le risque est un affaiblissement de ses capacités de discerner.

S'ils ont à disposition de puissants précepteurs ceux-ci sont insuffisants pour aider à une médiation vers le savoir. Savoir est différent d'apprendre. Quand l'IA nous donne l'impression de disposer de beaucoup d'informations bien mises en forme, y a-t-il eu pour autant un cheminement traçable et reproductible ? Pour le chercheur en neurosciences Francisco Varela, il n'est de connaissance qu'incarnée et mise à l'épreuve de l'usage en situation. Apprendre est tout l'effort à produire pour progresser, apprendre de ses propres erreurs et pas seulement suivre le fil conducteur d'une IA qui balise un cheminement sans aspérités. Apprendre, c'est un cycle d'essais et erreurs dont chacun parvient progressivement à discerner le meilleur passage. Apprendre, c'est trouver les prises par soi-même dans son milieu, car c'est en faisant soi-même l'effort que l'on développe le sentiment personnel d'efficacité qui renforce sa motivation intrinsèque. Si l'IA fonctionne comme une prothèse qui fait à la place de l'agent, le risque est un affaiblissement de ses

capacités de discerner. Si au contraire l'agent apprend à utiliser l'IA comme une orthèse qui augmente sa puissance de calcul et vient compléter ses intuitions, alors la combinaison s'avère intéressante. Des IA pourraient bien être intégrées à des équipes de travail pour aider à la réalisation de tâches répétitives ou fastidieuses.

Cependant, l'IA soulève également des questions éthiques et pratiques importantes en matière de formation des fonctionnaires. Par exemple, il est important de s'assurer que les algorithmes utilisés pour l'apprentissage automatique ne sont pas biaisés et ne renforcent pas les stéréotypes existants. En effet, ces algorithmes étant conçus et supervisés par des développeurs pour la plupart nord-américains, rien n'indique qu'ils intègrent les valeurs de services publics à la française. Or dès à présent, des mesures de biais ont été établies montrant que l'usage des IA influence les recherches des utilisateurs. Incidemment, alors même que nous imaginons recouper les informations et croiser nos sources, nous voilà en train de glisser dans un "capitalisme nudge", un peu à la façon des suggestions d'écriture que nous propose notre téléphone portable lorsque nous écrivons des messages. Tout doucement, nous écrivons, puis pensons les suggestions d'autrui. Il devient alors essentiel pour un fonctionnaire de comprendre comment tout cela fonctionne pour prendre de la distance et rester axé sur ses missions.

Les décideurs publics ont intérêt à réguler les usages sous peine de voir des données sensibles de collectivités ou de ministères être captées par des algorithmes sans aucun respect de la propriété des données publiques.

Il est également important de s'assurer que les fonctionnaires ont accès à une formation de qualité qui leur permettra de s'adapter aux changements technologiques rapides et de remplir leurs fonctions de manière efficace, et bien sûr de respecter les règles du RGPD. Par ailleurs, les décideurs publics ont intérêt à réguler les usages sous peine de voir des données sensibles de collectivités ou de ministères être captées par des algorithmes sans aucun respect de la propriété des données publiques. Le risque est réel tant, pour un agent, il peut s'avérer simple de faire produire ou traiter des textes par une IA.

En fin de compte, l'IA est un outil puissant qui peut aider les fonctionnaires à améliorer leur apprentissage et leur efficacité, mais il est important de s'assurer que son utilisation est éthique et qu'elle ne renforce pas les inégalités de traitement existantes. On se souvient de la "machine morale du MIT" dont les utilisateurs sont soumis à des dilemmes vitaux du type : la voiture pilotée par une IA, si elle ne peut faire autrement, doit-elle éviter prioritairement un grand-père ? Une mère et son enfant ? Un leader politique important ? Un riche homme d'affaires ? Ces propositions

de programmation ayant des conséquences sur les personnes dont les critères de choix viennent en second.

À cet égard, le gouvernement français a récemment mis en place un nouveau service appelé “Campus du numérique public” qui permettra à tous les agents qui le souhaitent de se former au numérique. Le Campus du numérique public a pour ambition de former tous les agents publics qui le souhaitent au numérique et d’insuffler l’excellence numérique dans l’administration. Il est aussi possible de s’initier aux enjeux par une “fresque de l’IA” qui aidera à repérer les opportunités, les risques et les défis.